

c) CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Créée en 1946 par une loi du Parlement pour contribuer à l'essor du commerce entre le Canada et les autres pays, la Corporation commerciale canadienne (CCC) remplit les fonctions de mandataire lorsque des gouvernements étrangers et des organismes internationaux souhaitent effectuer au Canada des achats de biens ou de services, de gouvernement à gouvernement. L'acheteur est assuré que le fournisseur canadien est considéré par le gouvernement du Canada comme capable, d'un point de vue financier et technique, de se conformer aux spécifications de l'appel d'offres ainsi qu'aux conditions du contrat, et qu'il présente les garanties voulues en qualité de fournisseur.

Les exportations réalisées par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne portent sur un vaste éventail de produits canadiens - des articles commerciaux ou destinés à la défense d'une valeur de quelques milliers de dollars au matériel et aux systèmes de haute technologie valant 50 millions de dollars ou plus. Ces ventes sont effectuées tant par le personnel spécialisé de la Corporation que par Approvisionnement et Services Canada, en particulier pour les produits de défense.

En outre, des arrangements peuvent être pris avec le ministère canadien de la Défense nationale pour que celui-ci se charge, hors du Canada, du contrôle de la qualité et de la réception de produits de défense pour le compte du gouvernement acheteur.

La valeur des contrats d'exportation de biens et de services passés par la CCC au nom de milliers d'entreprises canadiennes est déjà supérieure à 15 milliards de dollars. Pour obtenir des renseignements au sujet des services offerts par la CCC, s'adresser à la :

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor
11^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
Téléphone: (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 995-2121
Télex: 053-4359